

Sécurité Électrique - Habilitation H0B0



Habilitation H0B0 :

Travailler en sécurité à proximité du risque électrique.



Qui est concerné ? (**Personnel non-électricien** : peintre, maçon, agent d'entretien, etc.).



L'objectif : Comprendre les risques pour ne pas devenir une victime.

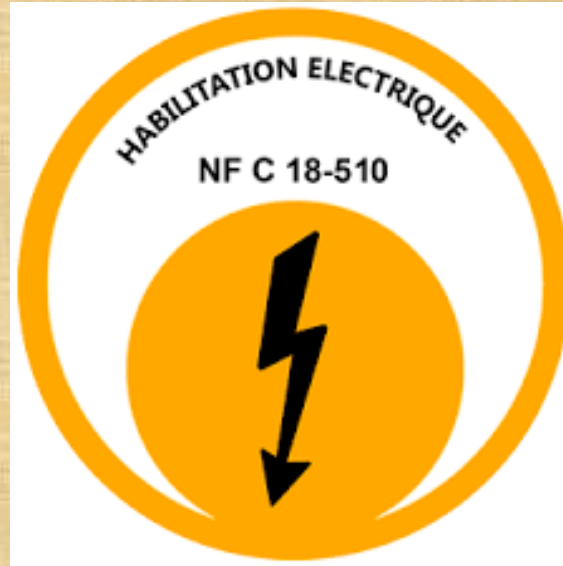
Que signifie votre habilitation ?



Décoder le code "H0B0"

Contenu :

- **H** : Haute Tension (> 1000V).
- **B** : Basse Tension (< 1000V).
- **0** : Travaux **non-électriques** uniquement.

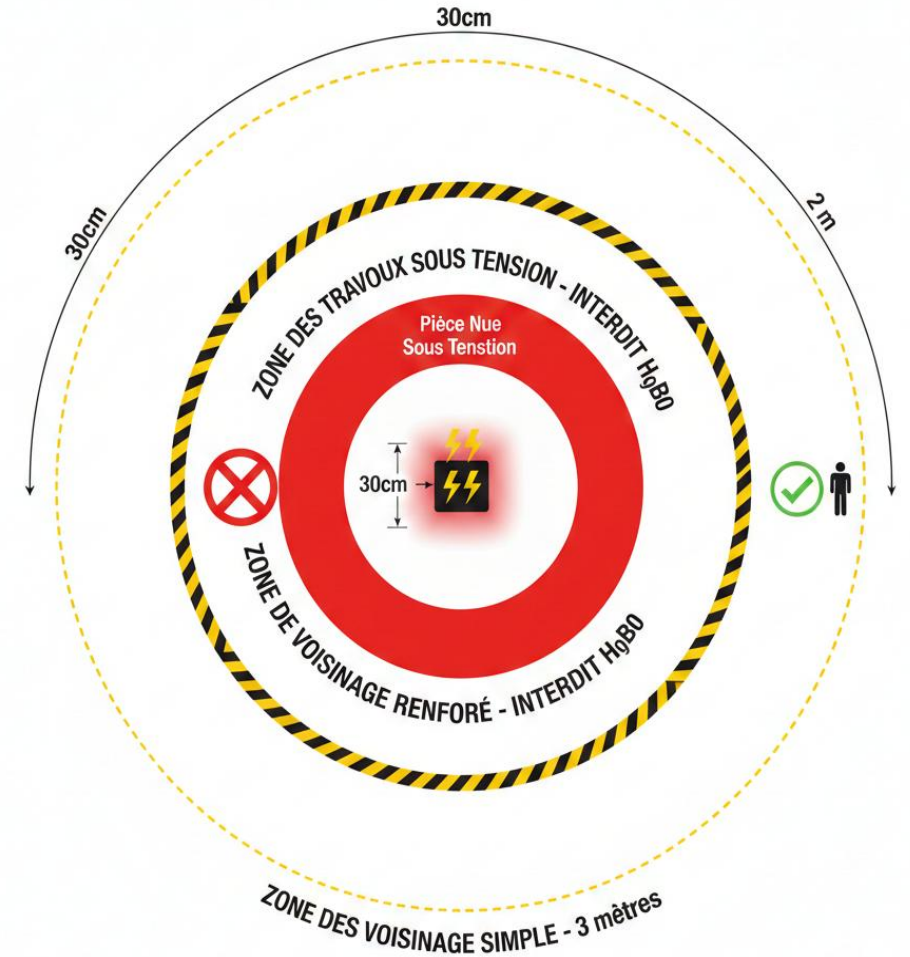


Règle d'or : Vous pouvez entrer dans les locaux techniques, mais vous ne touchez **jamais** aux câbles ou aux équipements.

Les distances à respecter.

3 mètres : Zone de voisinage
(Vigilance accrue)






30 cm : Zone de danger
(Interdiction absolue de franchir en Basse Tension).



Message : "Si je ne peux pas toucher, je ne risque rien."

La Consignation : Comment l'électricien vous protège.

La Mise en Sécurité (Les 5 étapes)

Étape	Action Clé
1. Séparation 	Couper l'alimentation (Disjoncteur/Sectionneur)
2. Condamnation 	Verrouiller l'accès avec un cadenas et une étiquette
3. Identification 	Vérifier qu'on est sur le bon ouvrage
4. V.A.T. 	Vérification d'Absence de Tension (Obligatoire)
5. MALT & CC 	Mise à la terre et en court-circuit

L'Attestation de Consignation.

Le document indispensable



The image displays two pages of the 'ATTESTATION DE CONSIGNATION' form. The top page is the front side, and the bottom page is the back side. Both pages have a title 'ATTESTATION DE CONSIGNATION' and a subtitle 'GLOBALE OU DE MISE HORS TENSION'. The form contains several sections for data entry, including company information, work area details, and signatures. The top page has a section for 'OPERATIONS DE CONSIGNATION OU DE MISE HORS TENSION' and a section for 'IDENTIFICATION ET VALIDATION DES INTERVENANTS'. The bottom page has a section for 'IDENTIFICATION' and a section for 'IDENTIFICATION ET VALIDATION DES INTERVENANTS'. The form is divided into multiple columns and rows, with checkboxes and text boxes for data entry.

Points de contrôle :

- ✓ Ne commencez jamais sans ce document.
- ✓ Vérifiez que la zone de travail est bien délimitée.
- ✓ Assurez-vous qu'il est signé par le chargé de travaux.

Que faire en cas d'accident ?

Alerte et Secours (Lien avec le SST).

1. Protéger :

Ne touchez pas la victime si elle est encore en contact avec la source ! Coupez le courant ou utilisez une perche isolante.

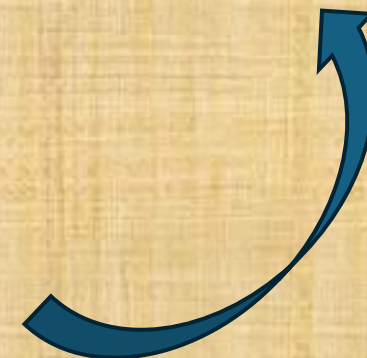
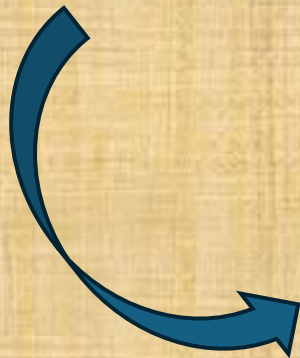


3. Secourir :

Gestes SST (massage, DAE) une fois la zone sécurisée.

2. Alerter :

Le 15 (SAMU), le 18 (Pompiers ou le 112)



Vos 3 commandements de sécurité.

1. Respecter le balisage .



2. Ne jamais ouvrir une armoire électrique fermée.



3. En cas de doute, s'arrêter et demander au chargé de travaux.